



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 9 AVRIL 2024

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

Les membres du Conseil communautaire, convoqués par lettre en date du 2 avril 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 18h00, sous présidence de Monsieur Guy Lefrand, Président. Après l'appel nominal auquel procède, Philippe Martine, secrétaire de séance, le Conseil Communautaire :

PRESENTS :

M BOREGGIO Sylvain, Mme MARTIN Rosine, M DAUCHEZ Philippe, M DERRAR Mohamed, M DOSSANG Guy, M DOUARD Daniel, M ETTAZAOUI Driss, Mme HANNOTEUX Maryvonne, M LEFRAND Guy, Mme LUVINI Françoise, M MABIRE Arnaud, Mme REVEL Ketty, M ROYOUX Claude, M VEYRI Timour, M ERRAMMACH Youssef, M RONNE Christian, M CRETOT Didier, M COMONT Alain, Mme BERTIN Sophie, Mme JAUPITRE Isabelle, M FINIX Richard, Mme MORVAN Valérie, Mme LEMARIÉ Anne-Marie, M CHAUVIN Michel, M ROUGER Guillaume, M CONFAIS Max, M CAILLEUX Jean-Michel, Mme CANEL Françoise, M JARRY Jacky, M MOMPER Jean-Luc, M CARIOT Geoffrey, Mme TREMEL Emmanuelle, Mme PHILIPPE Martine, M HAMEL Raynald, Mme DOSSOU-YOVO Marie-Louise, Mme HANNE Nadine, M ROUSSEL Cédric, M HUBERT Xavier, M SAULNIER Robin, M MARTIN Jean-Marie, M BERNARD Franck, M NORBLIN Raphael, Mme BLANCHARD Colette, M ALORY Christophe, M SENKEWITCH Georges, M HEROUARD Jean-Paul, Mme LEROUX Stéphanie, M CONFAIS Stephane, M TANGUY Martial, M MORILLON Marc, Mme BANDELIER Lysiane, M ALLAIN Philippe, Mme BONNARD Carine, M PICHOS Jean-Pierre, Mme GUESNET Séverine, Mme SAVEL Frédérique, Mme LEMONNE Christine, M VOLTOLINI Damien, M LEFRANÇOIS Thierry, Mme NEANT Jocelyne, M PATTYN Patrick, Mme BARILLER France, M ASMONTI Gérard, M LESELLIER Guy, M PERRIN Marc, M GILLES Hervé, M MAILLARD Jean-Marie, M ALBENQUE Roger, M SCHALLER Didier, M BOSSUYT Fabrice, Mme LAGOUGE Nathalie, Mme SALVAT Laure, M LEVERT Cedric, Mme RAMETTE Brigitte, M CARRETTE Christophe, M ROUSSEL Emmanuel, M VERMEULIN Olivier, M MATHURIN Christian, Mme SUPPLICIAU Bruno, M WATEL Patrik, M HAVEL Willy, M GAUTIER Francis, M GRIPPON Noel, M CHAPLAIS Robert, M DE LANGHE Christian, M CLOMENIL Joël, M ADIGUZEL Erkan, M ZAYANI Abdé, M CORNE Laurent, Mme RIVIERE Eveline, Mme CASTELNAU Caroline, Mme LEON Patricia, Mme MARAGLIANO Francine, M BRULARD Thierry, Mme AUGER Stéphanie, Mme HAGUET VOLCKAERT Florence, M DESGROUAS Eddy, M SIMON Stéphane, Monsieur SIMON Christophe suppléant(e) de Monsieur JUPILLE Pascal, Monsieur SIMON Christophe suppléant(e) de Monsieur JUPILLE Pascal, Madame BOSCHER Christine suppléant(e) de Monsieur RIGAL-ROY Olivier, Madame BOSCHER Christine suppléant(e) de Monsieur RIGAL-ROY Olivier.

ONT DONNE POUVOIR : Monsieur Nicolas GAVARD-GONGALLUD a donné pouvoir à Monsieur Thierry BRULARD, Monsieur Jean-Pierre PAVON a donné pouvoir à Monsieur Guy LEFRAND, Monsieur Francis BIET a donné pouvoir à Monsieur Christophe ALORY,

Madame Sophie BOCAGE a donné pouvoir à Madame Christine BOSCHER, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU, Madame Gabrielle BROCHAND-DULAC a donné pouvoir à Madame Carine BONNARD, Madame Isabelle COLLIN a donné pouvoir à Monsieur Guillaume ROUGER, Monsieur Geoffrey CUFFAUX-CLAMAMUS a donné pouvoir à Monsieur Christophe CARRETTE, Monsieur Didier DESSAINT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel CAILLEUX, Monsieur Michel DULONDEL a donné pouvoir à Monsieur Guy LESELLIER, Madame Hélène LE GOFF a donné pouvoir à Monsieur Robert CHAPLAIS, Monsieur Jérôme LECARFF a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI, Madame Diane LESEIGNEUR a donné pouvoir à Monsieur Laurent CORNE, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Madame Françoise MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEUX, Monsieur Roger MIELOT a donné pouvoir à Madame Martine PHILIPPE, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Madame Chantal NUGUES-VILLETTE a donné pouvoir à Madame Patricia LEON, Madame Servane BAYRAM a donné pouvoir à Madame France BARILLER, Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE, Monsieur Francis BIET a donné pouvoir à Monsieur Christophe ALORY, Madame Sophie BOCAGE a donné pouvoir à Madame Christine BOSCHER, Monsieur Jean-Luc BOUILLIE a donné pouvoir à Madame Caroline CASTELNAU, Madame Gabrielle BROCHAND-DULAC a donné pouvoir à Madame Carine BONNARD, Madame Isabelle COLLIN a donné pouvoir à Monsieur Guillaume ROUGER, Monsieur Geoffrey CUFFAUX-CLAMAMUS a donné pouvoir à Monsieur Christophe CARRETTE, Monsieur Didier DESSAINT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Michel CAILLEUX, Monsieur Michel DULONDEL a donné pouvoir à Monsieur Guy LESELLIER, Madame Hélène LE GOFF a donné pouvoir à Monsieur Robert CHAPLAIS, Monsieur Jérôme LECARFF a donné pouvoir à Monsieur Driss ETTAZAOUI, Madame Diane LESEIGNEUR a donné pouvoir à Monsieur Laurent CORNE, Monsieur Rachid MAMMERI a donné pouvoir à Monsieur Mohamed DERRAR, Madame Françoise MARTIN a donné pouvoir à Madame Maryvonne HANNOTEUX, Monsieur Roger MIELOT a donné pouvoir à Madame Martine PHILIPPE, Madame Christiane MURCIA a donné pouvoir à Madame Lysiane BANDELIER, Madame Chantal NUGUES-VILLETTE a donné pouvoir à Madame Patricia LEON, Madame Servane BAYRAM a donné pouvoir à Madame France BARILLER, Madame Karène BEAUVILLARD a donné pouvoir à Monsieur Arnaud MABIRE,

ABSENTS NON REPRESENTES :

Madame DURANTON Nicole, Monsieur CHOKOMERT Patrice, Monsieur MARQUAIS Raynald, Monsieur GUILLEN Philippe,

ORDRE DU JOUR

CONSEIL

1. Bureau communautaire d'Evreux Portes de Normandie - Election d'un nouveau Vice-président suite au décès de M. Alain Nogarède
2. Syndicat mixte Evreux Portes de Normandie (EPN) / Communauté de communes du Pays de Conches (CCPC) - Désignation d'un représentant d'Evreux Portes de Normandie suite au décès de M. Alain Nogarède
3. SETOM - Comité syndical - Remplacement de M. Nogarède
4. Désignation du référent déontologue auprès des élus

ENERGIE

5. Centrale photovoltaïque au sol à Saint-André-de-l'Eure - Financement du projet

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

6. Commission d'indemnisation des commerçants du centre-ville d'Evreux
7. Parc d'activités de la Croix Prunelle - Commune de Saint André de l'Eure cession d'un terrain à la SCI JNV (VIMARD TP)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

8. Partenariat EPN / Cluster Polepharma - Subvention 2024
9. Soutien à Praxens : structure locale de transfert technologique Subventions 2024
10. Soutien au développement du campus universitaire ébroïcien - Partenariat quinquennal 2021-2025 EPN / Université de Rouen - Subvention 2024
11. Soutien aux initiatives estudiantines - Soutien à la Régate des IUT - TC&Co- Subvention 2024
12. Soutien aux initiatives estudiantines - Projet intergénérationnel résidence AZEMIA Lycée Horti-Pôle Evreux - Subvention 2024

TOURISME ET GRANDS ÉVÈNEMENTS

13. Aide aux évènements de commémoration du 80e anniversaire DDay et Libération
14. Subvention de fonctionnement 2024 Association Normandy Rock - Festival « Rock in Evreux » - 7ème édition
15. EPIC Office de Tourisme Subvention de fonctionnement 2024

MOBILITÉS

16. Règlement intérieur des transports scolaires et interurbains
17. Transports scolaires, urbains et interurbains – Tarification 2024-2025
18. Taux du versement mobilité

EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

19. ADIL de l'Eure - Subvention de fonctionnement 2024
20. Approbation du bilan triennal 2019-2022 des dispositions relatives à l'habitat du PLUi-HD d'Evreux Portes de Normandie

EAU ET ASSAINISSEMENT

21. Convention château d'eau de Garel - Les Baux-Sainte-Croix

EMPLOI

- 22. Subvention 2024 CURSUS
- 23. Subvention 2024 ADIE
- 24. Subvention 2024 Mission Locale
- 25. Subvention 2024 Initiative Eure
- 26. Mise à disposition d'un emplacement pour stationner l'Unité Mobile France Services sur le centre commercial CARREFOUR EVREUX

COHÉSION SOCIALE

- 27. CST - Projet Social d'Agglomération - Première phase de programmation 2024 - attribution de subventions

POLITIQUE DE LA VILLE

- 28. Contrat de ville - Programmation 2024 - Attribution de subventions

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

- 29. Programmation 2024 CISPD EPN

PROTECTION DES ESPACES NATURELS

- 30. Brigade espèces exotiques envahissantes - Convention d'application CEN Normandie/EPN 2024
- 31. Convention d'application – Année 2024 – EPN-Naturellement Reully

SOUTIEN AU SPORT DE HAUT NIVEAU

- 32. Soutien au sport de compétition de haut niveau - EAC TRIATHLON - Subvention 2024
- 33. Soutien au sport de compétition de haut niveau - EVREUX VOLLEY-BALL - Subvention 2024
- 34. Soutien au sport de compétition de haut niveau - ST SEBASTIEN SPORTS HAND BALL - Subvention 2024

PISCINES

- 35. Tarifs des piscines communautaires à partir du 1er septembre 2024

GRANDS ÉQUIPEMENTS

- 36. Tarifs du CRD pour l'année scolaire 2024-2025

RESSOURCES HUMAINES

- 37. Rapport égalité Femmes Hommes
- 38. Recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents

FINANCES

- 39. Reprise anticipée des résultats 2023
- 40. Vote des taux d'imposition 2024
- 41. Budget primitif 2024 (dossier adressé le 27 mars 2024)
- 42. Exercice 2024 - Création et modification d'AP/CP et d'AE/CP
- 43. Budget principal- Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe Pépinière scientifique
- 44. Budget principal- Versement d'une subvention d'équilibre au budget mobilité
- 45. Constitution de provisions pour risques et charges dans le cadre de différents contentieux opposant Evreux Portes de Normandie à des tiers
- 46. Avance sur section d'investissement aux zones d'activités
- 47. Gestion active de la dette

REVENUS ET CHARGES

- 48. Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

Le Conseil communautaire :

ADOPTÉ le procès-verbal littéral de la séance en date du 13 février 2024

1-Bureau communautaire d'Evreux Portes de Normandie - Election d'un nouveau Vice-président suite au décès de M. Alain NOGAREDE

☞ **PROCEDE** à l'élection d'un (e) nouveau (elle) Vice-président (e) d'Evreux Portes de Normandie qui deviendra le (la) 14^{ème} Vice-président (e) du Bureau communautaire.

Un seul candidat : Monsieur Hamel Rénaud.

Les résultats des votes à bulletins secrets sont :

- Nombre de suffrage exprimés : 117
- Nombre de bulletins blancs : 17
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Majorité absolue : 59
- Nombre de voix pour M. Hamel : 100 (cent)

A l'issu des votes à bulletins secrets, Monsieur Rénaud Hamel est proclamé 14^{ème} Vice-Président et immédiatement installé.

2-Syndicat mixte Evreux Portes de Normandie (EPN) / Communauté de communes du Pays de Conches (CCPC) - Désignation d'un représentant d'Evreux Portes de Normandie

☞ **DESIGNE** Monsieur Rénaud HAMEL comme représentant au sein du Comité syndical du syndicat mixte EPN/CCPC en remplacement de M. NOGAREDE.

☞ **DESIGNE** Monsieur Raphaël NORBLIN comme représentant au sein du Comité syndical du syndicat mixte EPN/CCPC en remplacement de Mme MARTIN.

3-SETOM - Comité syndical - Remplacement de M. Nogarède

☞ **DESIGNE** Monsieur Laurent CORNE comme représentant titulaire d'EPN au sein du Comité syndical du SETOM en remplacement de M. Nogarède.

4-Désignation du référent déontologue auprès des élus

☞ **DESIGNE** Monsieur Fabien BOTTINI, Professeur en Droit public à l'Université du Mans, comme référent déontologue des élus communautaires

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires pour l'exécution de la présente délibération

☞ **DIT** que les crédits nécessaires au versement des indemnités du référent et de ses éventuels frais de déplacement, conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel du 6 décembre 2022, sont inscrits au budget.

5-Centrale photovoltaïque au sol à Saint-André-de-l'Eure - Financement du projet

☞ **DECIDE** la participation à toute augmentation de capital de la SAS TRANSITION EUROISE DE SAINT ANDRE DE L'EURE dans la limite des crédits budgétaires alloués à ce projet, soit 50 000€ maximum,

☞ **DECIDE** la conclusion de toute convention d'apport en compte courant d'associé avec celle-ci, qui s'avérerait nécessaire dans le cadre du financement susmentionné du projet

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention d'apport en compte courant d'associé et tout acte utile y afférent.

6-Commission d'indemnisation des commerçants du centre-ville d'Evreux

☞ **APPROUVE** le règlement intérieur joint à la présente délibération définissant les modalités de mise en œuvre de la commission d'indemnisation des commerçants ;

☞ **VALIDE** le principe de remboursement de 50% de la part intercommunale de la CFE à l'ensemble des commerçants éligibles à cette commission ;

☞ **DELEGUE** au Bureau Communautaire l'octroi des aides proposées par cette commission

d'indemnisation.

7-Parc d'activités de la Croix Prunelle - Commune de Saint André de l'Eure - cession d'un terrain à la SCI JNV (VIMARD TP)

☞ **CEDE** à la SCI JNV ou à toute autre société qui s'y substituera à la condition que le projet visé dans le cadre de la transaction soit respecté et identique, la parcelle cadastrée en section ZM n°265p, sur la zone d'activités de la Croix Prunelle de Saint André de l'Eure, d'une surface d'environ 2330 m², à parfaire ou à diminuer en fonction de la superficie réellement cédée, au prix de 12€ HT du m², soit 27 960 € augmenté de la TVA, les frais de notaire et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.

☞ **DECIDE** que le transfert de propriété sera réalisé à la date de signature de l'acte authentique.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents et actes à intervenir dans le cadre de cette opération.

8-Partenariat EPN / Cluster Polepharma - Subvention 2024

☞ **OCTROI** une subvention de fonctionnement de 50 000 € à l'association Polepharma pour l'année 2024, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les contrats, conventions et avenants éventuels à intervenir dans ce cadre.

9-Soutien à Praxens : structure locale de transfert technologique - Subventions 2024

☞ **OCTROI** à l'association PRAXENS au titre de l'année 2024, une subvention en fonctionnement d'un montant de 16 000 € et d'une subvention en investissement d'un montant de 4 000 €,

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions à intervenir avec PRAXENS, ainsi que tout avenant ou documents éventuels à intervenir dans ce cadre.

10-Soutien au développement du campus universitaire ébroïcien - Partenariat quinquennal 2021-2025 EPN / Université de Rouen - Subvention 2024

☞ **OCTROI** une subvention de de fonctionnement à l'Université de Rouen Normandie, en soutien au Campus universitaire ébroïcien pour l'année 2024, à hauteur de 210 000 €.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention à passer avec l'Université de Rouen Normandie, au bénéfice du campus universitaire ébroïcien, ainsi que tout avenant éventuel à intervenir.

11-Soutien aux initiatives estudiantines - Soutien à la Régate des IUT - TC&Co-Subvention 2024

☞ **OCTROI** à l'association TC&Co des étudiants de l'IUT, une subvention en fonctionnement d'un montant total de 400 € au bénéfice du projet tuteuré des Régates de l'IUT 2024

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions de partenariat à passer avec l'association TC&Co, ainsi que tout avenant éventuel à intervenir.

12-Soutien aux initiatives estudiantines - Projet intergénérationnel résidence AZEMIA - Lycée Horti-Pôle Evreux - Subvention 2024

☞ **OCTROI** au Lycée Horti-Pôle au bénéfice du projet intergénérationnel de la résidence Azemia, une subvention en fonctionnement d'un montant total de 3000 €

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions de partenariat à passer avec le lycée Horti-Pôle, ainsi que tout avenant éventuel à intervenir

13-Aide aux évènements de commémoration du 80e anniversaire DDay et Libération

- ☞ **OCTROI** une subvention de 2580 € pour la commune des Ventes
- ☞ **OCTROI** une subvention de 3635 € pour la commune d'Arnières sur Iton
- ☞ **OCTROI** une subvention de 2075 € pour la commune de Croth
- ☞ **OCTROI** une subvention de 1150 € pour la commune de Gravigny
- ☞ **OCTROI** une subvention de 8386,50 € pour l'association L-Bird
- ☞ **OCTROI** une subvention de 2093,50 € pour l'association Allied Reconstitution Group
- ☞ **OCTROI** une subvention de 5150 € pour l'association du comité des fêtes de Grosoeuvre
- ☞ **OCTROI** une subvention de 14436,89 € pour l'association du patrimoine du plateau de Saint André
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** les conventions financières, ainsi que les éventuels avenants.

14-Subvention de fonctionnement 2024 Association Normandy Rock - Festival ' Rock in Evreux ' 7ème édition

- ☞ **DECIDE** l'octroi d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € à l'association Normandy Rock pour l'édition 2024 du festival Rock in Evreux
- ☞ **AUTORISE** le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention bipartite correspondante et tout avenant éventuel à intervenir dans ce cadre

15-EPIC Office de Tourisme - Subvention de fonctionnement 2024

- ☞ **OCTROI** une subvention de fonctionnement d'un montant de 480 000 € à l'EPIC Office de Tourisme au titre de l'année 2024.

16-Transports scolaires et interurbains : règlement intérieur

- ☞ **APPROUVE** le règlement des transports scolaires tel qu'annexé à la présente délibération
- ☞ **DECIDE** que l'inscription au service de transport scolaire ou l'achat de titres de transport interurbains vaut adoption par l'usager de l'ensemble des modalités dudit règlement
- ☞ **AUTORISE** le Président sur ces bases, à **SIGNER** tous les documents administratifs afférents

17-Transports scolaires, urbains et interurbains : tarification 2024-2025

- ☞ **APPROUVE** la nouvelle tarification des services de transports urbains et non urbains ainsi que la tarification des transports à vocation scolaire présentées en annexe
- ☞ **RETIENT** les dates de mise en œuvre suivantes :
 - Tarification des transports à vocation scolaire : 1er juin 2024
 - Abonnements transport urbain et non urbain : 1er juin 2024
 - Titres occasionnels : 2 septembre 2024
 - Tarification TAD et nombre de trajets mensuels subventionnés : 1er juillet 2024
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les actes afférents

18-Taux du versement Mobilité

- ☞ **DECIDE** du taux du versement mobilités à 1,05%, et de le faire appliquer selon les dispositions réglementaires pour le second semestre 2024

19-ADIL de l'Eure - Subvention de fonctionnement 2024

- ☞ **DECIDE** l'octroi d'une subvention de 6 500 € à l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Eure, au titre de l'année 2024

20-Approbation du bilan triennal 2019-2022 des dispositions relatives à l'habitat du PLUi-HD d'Evreux Portes de Normandie

- ☞ **APPROUVE** le bilan triennal du Programme d'Orientations et d'Actions du PLUi-HD, annexé à la présente délibération
- ☞ **APPROUVE** les perspectives et modifications du programme pour la seconde période de mise en œuvre des actions
- ☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à adresser le Bilan pour avis au représentant de l'Etat dans le département

21-Convention château d'eau de Garel - Les Baux-Sainte-Croix

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention d'utilisation du château d'eau de Garel aux Baux Sainte-Croix par ADRASEC 27

22-Demande de subvention 2024 CURSUS

☞ **OCTROI** une subvention de 133 600€ au titre de l'année 2024

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels à intervenir.

23-Demande de subvention 2024 ADIE

☞ **OCTROI** une subvention de 5 000 € à l'ADIE

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels

24-Demande de subvention 2024 Mission Locale

☞ **OCTROI** une subvention de 111 877 € à la Mission Locale Pays d'Evreux et Eure Sud

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels

25-Demande de subvention 2024 Initiative Eure

☞ **VALIDE** l'attribution d'une subvention de 22 300€ à l'association Initiative Eure

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels,

☞ **PROCEDE** au versement des sommes afférentes selon les termes de la convention.

26-Mise à disposition d'un emplacement pour stationner l'Unité Mobile France Services sur le centre commercial CARREFOUR EVREUX

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention afférente et les avenants éventuels à intervenir.

27-CST - Projet Social d'Agglomération - Première phase de programmation 2024 - attribution de subventions

☞ **DECIDE** au titre du financement de la politique de Cohésion sociale et Territoriale, le versement des subventions figurant sur le tableau joint à la délibération, pour un montant total de 145 615 €, sous réserve de la réception de l'ensemble des pièces constitutives du dossier.

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à **SIGNER** les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

28-Contrat de ville - Programmation 2024 - Attribution de subventions

☞ **DECIDE** au titre du financement Politique de la ville le versement des subventions figurant sur le tableau joint à la délibération, pour un montant total proposé de **202 000 €**

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer les contrats, conventions correspondants et avenants éventuels.

29-Programmation 2024 CISPD

☞ **AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à **SIGNER** la convention d'application proposée par le CENN pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes suivant la convention annexée, ainsi que ses éventuels avenants.

30-Convention d'application - Année 2024 - EPN/Naturellement Reuilly

☞ **OCTROI** une subvention de 16 000 € TTC pour l'année 2024 à l'association Naturellement Reuilly conformément à la CPO signée en 2023, pour les actions suivantes :

ACTIONS RECONDUITES ANNUELLEMENT	MONTANT EN € TTC
Festival du film « Génération Durable »	4 000
Un Clocher, une Effraie	4 000
Atlas de la Biodiversité Communal	0
Soutien à la sensibilisation scolaire	8 000
TOTAL ANNEE 2024	16 000

☞ **AUTORISE** le démarrage des différentes animations et l'appui technique des services d'EPN ;
☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à **SIGNER** tout document relatif à ce dossier.

31-Soutien au sport de compétition de haut niveau - EAC TRIATHLON - Subvention 2024

☞ **OCTROI** une subvention de 6 000 euros à l'association EAC Triathlon
☞ **VALIDE** la convention de partenariat entre l'EPN et l'association
☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat visant à définir les relations de parrainage et de communication.

33-Soutien au sport de compétition de haut niveau - EVREUX VOLLEY-BALL - Subvention 2024

☞ **OCTROI** une subvention de 20 000 euros à l'association « Evreux Volley-ball ».
☞ **VALIDE** la convention de partenariat entre l'EPN et l'association
☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat visant à définir les relations de parrainage et de communication.

34-Soutien au sport de compétition de haut niveau - ST SEBASTIEN SPORTS HAND BALL - Subvention 2024

☞ **ACCORDE** une subvention de 6 000 euros à l'association « Saint-Sébastien Sports Hand-ball ».
☞ **VALIDE** la convention de partenariat entre l'EPN et l'association
☞ **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat visant à définir les relations de parrainage et de communication.

35-Tarifs des piscines communautaires à partir du 1er septembre 2024

☞ **FIXE** les tarifs des Piscines communautaires tels qu'annexés à la délibération, applicables à compter du 1^{er} septembre 2024

36-Tarifs du CRD pour l'année scolaire 2024-2025

☞ **FIXE** les frais de scolarité au Conservatoire à Rayonnement Départemental Evreux Portes de Normandie selon la grille annexée applicable au 1^{er} septembre 2024.

37-Rapport égalité Femmes Hommes

☞ **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

38-Recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents

☞ **AUTORISE** le recrutement de deux agents contractuels sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour deux emplois permanents de Maître-Nageur Sauveteur (postes n°14141 et 14134) afin d'effectuer les fonctions de Maître-Nageur Sauveteur, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie B et sur le grade d'éducateur des APS, leurs qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et leur rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'éducateur territorial des APS (IB min 389 – IB max 597 / IM min 373 – IM max 508).

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de médiateur culturel (poste n°14015) afin d'effectuer les fonctions de médiation culturelle, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie B et sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2ème classe, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'assistant de conservation du patrimoine principal de 2ème classe (IB min 401 – IB max 638 / IM min 376 – IM max 539).

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de chargé de recrutement (poste n°38924) afin d'effectuer les fonctions de chargé de recrutement, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie B et sur le grade de rédacteur territorial principal de 2ème classe, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade de rédacteur territorial principal de 2ème classe (IB min 401 – IB max 638 / IM min 376 – IM max 539).

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de chargé de mission ingénierie financière (poste n°12574) afin d'effectuer les fonctions de chargé de mission ingénierie financière, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie A et sur le grade d'attaché territorial, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'attaché territorial (IB min 444 – IB max 821 / IM min 395 – IM max 678).

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent de chargé d'opérations urbaines (poste n°12416) afin d'effectuer les fonctions de chargé d'opérations urbaines, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie A et sur le grade d'attaché territorial, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade d'attaché territorial (IB min 444 – IB max 821 / IM min 395 – IM max 678).

☞ **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8-2° du code général de la fonction publique pour un emploi permanent d'administrateur systèmes et réseaux (poste n°31441) afin d'effectuer les fonctions d'administrateur systèmes et réseaux, à temps complet, pour une durée déterminée maximum de 3 ans. De catégorie B et sur le grade technicien territorial principal de 2ème classe, ses qualifications doivent s'inscrire dans les attentes du grade et sa rémunération sera calculée sur la grille indiciaire du grade de technicien territorial principal de 2ème classe (IB min 401 – IB max 638 / IM min 376 – IM max 539).

☞ **INSCRIT** les crédits nécessaires au budget.

39-Reprise anticipée des résultats 2023

☞ **AUTORISE** la reprise anticipée des résultats des Comptes Financiers Uniques 2023 de chaque budget joint en annexe, pour l'inscription au budget primitif 2024 de l'excédent ou déficit cumulé selon les tableaux ci-dessus.

L'affectation définitive des résultats sera soumise au vote du Conseil Communautaire lors de l'approbation des Comptes Financiers Uniques 2023.

40-Vote des taux d'imposition 2024

☞ **FIXE** les taux de fiscalité locale pour l'année 2024 comme suit :

- Cotisation Foncière des Entreprises 25,46 %
- TH – Taxe d'Habitation 11,42 %
- TFB - Taxe sur le Foncier Bâti 3,86 %
- TFNB - Taxe sur le Foncier Non Bâti 9,57 %

☞ **MAINTIENT** le taux de TEOM - Taxe des Ordures Ménagères pour l'année 2024 comme suit : 14,38 % pour l'ensemble du territoire EPN

☞ **CREE** une zone unique pour l'ensemble du territoire d'Evreux Portes de Normandie en remplacement des 5 zones historiques

☞ **MAINTIENT** le montant de la GEMAPI à 1 830 752 €.

41-Budget primitif 2024

☞ **ADOpte** le Budget primitif 2024, arrêté à la somme, de 408 518 580 € se répartissant comme suit :

EN EUROS	SECTION		TOTAL
	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	
BUDGET PRINCIPAL	105 381 945	121 317 530	226 699 475
SERVICE DES EAUX	29 147 245	18 273 618	47 420 863
SERVICE ASSAINISSEMENT	52 370 048	13 969 755	66 339 803
SPANC	403 483	964 410	1 367 893
MOBILITES	17 289 382	22 039 108	39 328 490
PEPINIERE SCIENTIFIQUE	6 295 014	489 558	6 784 572
LA CROIX PRUNELLE (budget economie ex-CCPN)	1 349 898	1 191 664	2 541 562
SOUS TOTAL BUDGETS HORS ZONES (résultats et RAR inclus)	212 237 016	178 245 642	390 482 658
ZONES D'ACTIVITES HTVA	10 646 606	3 363 430	14 010 036
ZAC DU LONG BUISSON 3	5 832 123	4 240	5 836 363
ZONE D'ACTIVITES LES SURETTES GRAVIGNY	3 374 659	1 619 059	4 993 718
ZA GAUVILLE PARVILLE	18 250	16 276	34 526
ZA DE MISEREY	947 582	574 351	1 521 933
ZAC DE L'ARBRE SAINT GERMAIN-MARCILLY	473 993	1 149 504	1 623 497
ZONES D'HABITAT HTVA	3 672 803	353 083	4 025 886
ZAC DU VALLON FLEURI ST SEBASTIEN DE MORSENT	3 672 803	353 083	4 025 886
SOUS TOTAL BUDGETS ZONES	14 319 409	3 716 513	18 035 922
TOTAUX (résultats et RAR inclus)	226 556 425	181 962 155	408 518 580

42-Exercice 2024 - Création et modification d'AP/CP et d'AE/CP

☞ **ADOpte** les ajustements d'AP/CP et AE/CP dans le cadre du budget primitif 2024, conformément aux annexes jointes à la délibération.

43-Budget principal- Versement d'une subvention d'équilibre au budget annexe Pépinière scientifique

☞ **APPROUVE** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Pépinière scientifique d'un montant de 273 957,66 €.

44-Budget principal- Versement d'une subvention d'équilibre au budget mobilité

☞ **APPROUVE** le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Mobilités durables d'un montant total de 1 300 000 €.

45-Constitution de provisions pour risques et charges dans le cadre de différents contentieux opposant Evreux Portes de Normandie à des tiers

☞ **ADOpte** la constitution d'une provision budgétaire d'un montant de 100 663,58 € permettant de couvrir le risque lié aux contentieux opposant Evreux Portes de Normandie et l'entreprise X et Madame X. Cette provision est inscrite budgétairement au budget primitif 2024 au budget principal :

- En dépenses : au compte 6815 du chapitre 042 (opérations d'ordre-transferts entre sections) pour un montant de 100 664 €,
- En recettes : au compte 15112 du chapitre 040 (opérations d'ordre-transferts entre sections) pour un montant de 100 664 €.

46-Avance sur section d'investissement aux zones d'activités

☞ **APPROUVE** le versement des avances (en section d'investissement) du budget principal (chapitre 27, nature 27638) aux budgets des zones d'activités (chapitre 16, nature 168751) concernées pour un montant total de 244 000 € et ventile comme suit :

- Budget annexe du Vallon Fleuri : 244 000 €

47-Gestion active de la dette

☞ **DECIDE** de conclure, si les conditions s'y prêtent et en fonction des opportunités, des opérations de marchés telles que détaillées ci-dessus,

☞ **DONNE** délégation pour l'année 2024, à Monsieur le Président et au Vice-Président chargé des finances, pour conclure ces opérations de marchés, et résilier ou modifier, avec ou sans indemnités, les contrats déjà conclus ou à conclure, en fonction des fluctuations des taux d'intérêts aux fins de se prémunir contre ou de tirer parti de ces fluctuations. Il lui sera également possible de réaliser une annulation d'opération de retournement.

☞ **AUTORISE** Le Président ou au Vice-Président, à qui le Président délèguerait cette fonction, à lancer une consultation et à passer des ordres auprès du ou des établissements retenus ainsi qu'à signer tous les documents administratifs se rapportant aux opérations de marchés ci-dessus détaillées, ainsi qu'à toutes autres opérations relatives à la dette.

48-Attribution de fonds de concours d'investissement aux communes

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 687,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Acon pour l'acquisition d'un lave-vaisselle,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 509,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'acquisition d'un défibrillateur pour l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 886,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'acquisition d'un bac de tri,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 316,64 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Angerville-la-Campagne pour l'acquisition de deux ordinateurs,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 680 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune d'Arnières-sur-Iton pour la réalisation d'un audit énergétique des bâtiments (financement Etat),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 228,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Aviron pour l'acquisition d'un interphone pour l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 440,98 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Aviron pour l'acquisition d'un aspirateur de feuilles mortes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 10 270 €, soit 27 % du coût HT du projet, à la commune de Bretagnolles pour la restauration des fonds baptismaux, de l'intérieur du porche et sécurisation de la cloche de l'église Notre Dame (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 083 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Champigny-la-Futelaye pour le remplacement du limiteur de son de la salle communale,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 383,62 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Cierrey pour l'acquisition de matériel de cuisine pour la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 370,92 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Cierrey pour l'acquisition d'un chenil,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 327,31 €, soit 36 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour l'isolation intérieure de la toiture du grenier de l'école (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 720 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour l'acquisition d'un défibrillateur,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 232,83 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour l'acquisition d'une tente de réception,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 470,15 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour la construction de cavurnes au cimetière,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 250 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Courdemanche pour le changement du sol de la garderie de l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 101,15 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Epieds pour la création de placards bas au bureau du maire,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 042,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Epieds pour la création de mâts avec drapeaux et un buste de Marianne,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 454,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour l'acquisition de barrières de ville,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 847,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Fontaine-sous-Jouy pour la rénovation de la sonnerie du glas de l'église,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 6 271 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Foucrainville pour le curage supplémentaire de la mare,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 515,84 €, soit 36 % du coût HT du projet, à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'acquisition de matériel communal (financement Assurances),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 600 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauville-la-Campagne pour la création d'un terrain de pétanque,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 655 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'acquisition de corbeilles sur le terrain multisport,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 199,87 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauville-la-Campagne pour l'acquisition d'une autolaveuse,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 230 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Gauville-la-Campagne pour la réfection du terrain de pétanque existant,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 650 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour la protection du moteur de la climatisation de la classe modulaire,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 454,67 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour le renouvellement du parc informatique Ecole et service Jeunesse,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 165,79 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour l'acquisition de mobilier de bureau ergonomique,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 583,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour l'acquisition de smartphones pour le service Jeunesse,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 294,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour l'implantation de bornes de sécurisation pour trottoir,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 609,84 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour la rénovation des sanitaires de l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 290,86 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Grossoeuvre pour l'installation d'une clôture pour le stade municipal,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 100 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour l'abattage des peupliers autour de la mare rue de Fauville,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 514,24 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Huest pour l'installation d'un chauffe-eau électrique à la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 229 €, soit 20 % du coût HT du projet, à la commune d'Irreville pour la création de deux poteaux incendie (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 371,99 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune d'Irreville pour l'acquisition de matériel pour les espaces verts,

- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 042,60 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx pour le remplacement des lanternes d'éclairage par des LED,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 342,83 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Chapelle-du-Bois-des-Faulx pour l'installation d'une alarme incendie pour l'école,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 31 032,02 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'aménagement d'une aire de jeux sur la friche,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 328 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'installation d'un interphone à la mairie,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 7 273 €, soit 45 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'aménagement d'une aire de jeux à Boussey (financement Département),
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 37 355,12 €, soit 31 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'extension du système de vidéoprotection (financement Département),
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 280 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de la Couture-Boussey pour l'acquisition d'un portail pour l'école,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 5 069,97 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Boulay-Morin pour l'acquisition de jeux extérieurs pour l'école maternelle et primaire,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 890 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Plessis-Grohan pour le réaménagement d'un abribus au hameau des Ervolus,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 584,42 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune du Vieil-Evreux pour les travaux de sécurisation routière devant l'école maternelle,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 9 224,20 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune des Ventes pour la création d'un chemin piétonnier et acquisition de jeux et mobilier urbain,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 740 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour la pose d'une alarme menace école,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 615,46 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour l'acquisition d'un barnum,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 695 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour la réfection du mur de clôture de la cour de l'école,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 750 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour la mise en sécurité de la parcelle communale "Chemin des sablons",
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 665 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour la réfection du bâtiment de la cour de l'école,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 144,50 €, soit 35 % du coût HT du projet, à la commune de l'Habit pour la réalisation d'une classe numérique (financement Etat),
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 187,45 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Lignerolles pour la mise en conformité des serrures de sécurité salle communale et cantine,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 277,25 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Lignerolles pour la mise en conformité des alarmes incendie des bâtiments communaux,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 170,84 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-la-Campagne pour l'acquisition d'une tronçonneuse,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 9 162,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-la-Campagne pour l'acquisition d'un véhicule,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 020,16 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-la-Campagne pour l'équipement de matériel informatique et numérique,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 514,45 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-la-Campagne pour la rénovation des couvertures de bâtiments communaux,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 396,66 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Marcilly-sur-Eure pour l'acquisition de matériel informatique pour la bibliothèque,
- ☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 848 €, soit 40 % du coût HT du projet, à la commune de Miserey pour le remplacement d'une borne incendie - Rue de Pacy (financement

Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 12 144,50 €, soit 29 % du coût HT du projet, à la commune de Miserey pour la mise aux normes de la DECI (financement Etat et Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 306 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Moisville pour le changement de blocs de sécurité pour la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 150,84 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Moisville pour le changement de l'ordinateur du secrétariat de la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 899,56 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mouettes pour le changement des stores pour les classes de l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 866 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mouettes pour les travaux d'éclairage pour l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 525 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour les travaux de renouvellement des canalisations de l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 540,90 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition de matériels de sports et de loisirs pour l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 749,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour la mise en place d'un abribus à Mousseaux le Bois,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 130,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour le remplacement de l'alarme incendie de la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 348,75 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Mousseaux-Neuville pour la protection de radiateurs pour la maternelle,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 335,40 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Parville pour le marquage horizontal de places de parking,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 4 900 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Parville pour l'acquisition d'un tracteur communal,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 102,67 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Parville pour l'acquisition de tables de pique-nique et de bancs pour le parc communal,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 962,49 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Parville pour l'acquisition de matériels d'entretien portatifs,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 627 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Parville pour l'acquisition d'un ballon d'eau chaude pour la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 728,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Parville pour l'acquisition d'une alarme et de la vidéosurveillance pour la salle des fêtes et ses abords,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 287,72 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour l'acquisition d'un nettoyeur haute pression,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 835,50 €, soit 33 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour la fourniture et la pose de 3 poteaux incendie (financement Département),

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 10 044,80 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Prey pour la mise en place d'un éclairage Led sur le stade de la commune,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 898,96 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Reuilly pour le remplacement des gouttières de la mairie,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 2 100,98 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Reuilly pour le remplacement du système de gestion du chauffage de l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 904,08 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Sacquenville pour l'aménagement du parking de l'école,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 1 384,50 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Germain-de-Fresney pour l'acquisition d'une armoire ignifugée,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 5 973,47 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Germain-sur-Avre pour le remplacement du fourneau de la salle des fêtes,

☞ **DECIDE** le versement d'un fonds de concours de 3 728 €, soit 50 % du coût HT du projet, à la commune de Saint-Germain-sur-Avre pour le remplacement du serveur informatique de la mairie,

☞ **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 467,33 € délibéré le 5 avril 2022 pour la commune de Mousseaux-Neuville pour le remplacement d'extincteurs, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,

☞ **ANNULE** le versement d'un fonds de concours de 1 500 € délibéré le 4 avril 2023 pour la

commune de Mousseaux-Neuville pour l'acquisition d'un épandeur de sel, la commune ayant décidé de ne pas donner suite à cette opération,

☞ **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à SIGNER les conventions financières correspondantes et tous documents afférents à ces dossiers, y compris les éventuels avenants.